Wolu-Inter-Quartiers
... en action !

bpost
PB-PP |
BELGIE(N) - BELGIQUE
1/3380

Novembre / Décembre 2017

Bimestriel N° 202 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: G. Ralet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Rénovation des tunnels Reyers – Erratum

Dans notre précédente édition, nous vous annoncions le démarrage imminent des travaux de rénovation des tunnels Reyers. Malheureusement, la complexité du chantier de rénovation de la chaussée de Louvain, la tenue d'un sommet européen le 15 décembre et la période des fêtes qui s'en suit ont postposé le début des travaux.

La démolition / reconstruction des tunnels Reyers, ainsi que leurs réductions à une seule trémie débuteront dans le courant du mois de janvier 2018. Afin d'informer un maximum les riverains et navetteurs, une campagne de communication ainsi qu'une réunion d'information seront organisées par Bruxelles-Mobilité dans le courant du mois de décembre.

Pour plus d'informations, restez attentif à nos moyens de communication comme notre site internet et notre newsletter !

Nicolas Moulin, coordinateur.

Faisons revivre le Verger Timmermans !

Les comités du Haut Woluwe ont répondu à l'appel à projets régional « inspirons le quartier ». L'année dernière nous avons réalisé, en collaboration avec Wolu-Inter-Quartiers, les autorités communales et régionales, un potager collectif ouvert à tous basé sur le principe des « incroyables comestibles ».

Proche du square Marie-José, ce potager occupe en parfaite harmonie, le fond de la plaine de jeux du parc Timmermans. Trois compostières, 9 bacs en carré, plus de 80 variétés de plantes potagères ont été cultivées et ce fut un réel succès !

On l'a oublié, mais ce potager partage discrètement ce lieu ludique destiné aux enfants avec un ancien verger.

L'idée de faire revivre ce verger a pris progressivement tout son sens ! Face à la pression immobilière toujours croissante, ce projet répondait avec lucidité aux besoins impérieux de préserver les espaces verts en région Bruxelloise. Le parc Timmermans pourrait ainsi proposer un espace verdoyant naturel de référence à la fois ludique, esthétique, mais également devenir un lieu privilégié à l'éveil des consciences aux enjeux environnementaux, de citoyenneté et de santé.

1ière étape : peindre le mur longeant la plaine de jeux à la chaux—Mise en place du matériel et de l'équipe

L'aménagement du verger respectera la pérennité des espaces de repos, l'accès et l'usage en toute sécurité du mobilier de jeux pour les enfants. Quinze arbres fruitiers palissés seront plantés le long du mur. Pour assurer des espaces ombragés, deux arbres fruitiers de moyenne hauteur seront plantés dans le prolongement des deux fruitiers déjà existants en milieu de parcelle. Les arbres choisis sont des variétés locales, certifiées par l'institut agronomique de Gembloux. Afin de préserver la faune, nous veillerons à la pose d'abris pour les chauves-souris, les oiseaux et les insectes. En vue de favoriser la floraison et la fructification grâce à l'effet de la lumière et de la chaleur, nous avons chaulé le mur de manière traditionnelle et écologique.

Nous vous invitons chaleureusement à nous rejoindre sur ce projet de quartier. Outre le fait que nous allons consacrer une bonne part de notre énergie jusqu'à la mi-décembre pour sa réalisation, nous aurons tout au long de l'année, des opportunités d'apprentissage en équipe sur la gestion du verger, la taille des fruitiers, la conduite des arbres palissés, l'attention à apporter à leur croissance, leur santé, la réhabilitation d'une faune locale spécifique.

Offrir des fruits à croquer, disponibles pour tous, complétera l'offre de légumes déjà présente dans le potager. Dans cette perspective du « Good Food », nous collaborerons avec Lola Vandervliet et Tania de Brito animatrices de l'ASBL « Le Palais Vert ». Cette association s'adresse aux enfants. Elle propose des ateliers ludiques basés sur l'apprentissage à l'alimentation saine et le respect de la planète. Ces ateliers de sensibilisation à l'éveil sensoriel, à l'expression du ressenti, à la découverte des saveurs et des sentiments que se nourrir procure, seront organisés au cours de cette année.

1ière étape terminée, on peut passer à la seconde : fixer les tuteurs qui permettront de palisser et de maintenir les arbres fruitiers

C'est un projet ouvert à tous !

Vous avez envie de participer à ce projet collectif de quartier, pas besoin de compétences particulières, il suffit simplement de rejoindre une équipe d'amateurs... Vous êtes expert en taille d'arbres fruitiers, vous êtes aussi les bienvenus !

Nos prochaines rencontres : WE 2-3 décembre 2017 / We 9-10 décembre 2017

Pour plus d'informations : Contact : luc.jamoulle@skynet.be - GSM 0484 89 36 11

Au nom des comités du Haut Woluwe :

Béatrix, Arielle, Thierry, Luc

Au nom du projet «Le Verger Timmermans» :

Solenne, Chantal, Isabelle, Marie-Caroline, Amélie, Brigitte, Laurent, Benjamin, Baudouin, Philippe...

Pétition pour la demande de protection du site de la « Ferme aux Oies »

Afin de protéger un site à l'intérêt patrimonial et environnemental certains, Wolu-Inter-Quartiers ASBL ainsi que les Comités de quartier Hameau de Roodebeek et Capricorne—Pléiades—Constellations ont décidé de lancer une pétition pour soutenir une demande de protection par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale initiée par la Commune de Woluwe-Saint-Lambert. Vous trouverez ci-dessous une description du site concerné ainsi que les éléments qui nous ont poussés à appuyer cette demande de protection. Si ces éléments trouvent un intérêt chez vous, n'hésitez pas à signer la pétition et à la partager autour de vous.

Vue sur le site de la « Ferme aux Oies » depuis l'avenue de la croix du Sud

Situation

Le site de la « Ferme aux Oies » est un terrain formé d'un ensemble de parcelles situé sur le territoire de Woluwe-Saint-Lambert. La commune de Woluwe-Saint-Lambert qui fait partie de la deuxième couronne de la Région de Bruxelles-Capitale joue un rôle essentiel dans le maillage vert de la Région, grâce à sa proximité avec la Forêt de Soignes et la présence de la vallée de la Woluwe et de ses zones humides.

Situé à l'ouest de la commune, entre l'Avenue de la Croix du Sud et la Chaussée de Roodebeek, proche du Parc de Roodebeek et à proximité immédiate des établissements et des services de soins de la Rue de la Charette, le site de la Ferme aux Oies occupe un terrain de 6 262 m² .

Actuellement, la réalisation de tout projet urbanistique viendrait détruire l'intérêt paysager, environnemental et patrimonial de ce site.

En janvier 2016, l'enquête publique portant sur le projet démesuré d'un promoteur a soulevé une mobilisation massive de la part des riverains menant au refus du permis d'urbanisme par les autorités concernées. Cependant, le site reste soumis à une forte pression immobilière

Délimitation des parcelles de la « Ferme aux Oies »

Historique – Patrimoine

S'il est difficile de retracer l'historique du site de la Ferme aux Oies, nous savons que l'ancienne ferme est une construction datant d'entre 1880 et 1894. Elle témoigne du vif passé rural de la vallée de la Woluwe et est un de ces derniers vestiges. L'activité agricole y a été abandonnée depuis quelques années.

L'ensemble du site forme un bel ensemble avec le Parc de Roodebeek, inscrit sur la liste de sauvegarde, la rue de la Charrette, un des derniers chemins creux de notre commune et le musée communal classé depuis 2010. Cet ensemble forme, grâce à son dénivelé, un paysage remarquable de plus en plus rare dans notre Région. Convaincue de l'importance de mettre en valeur les paysages bruxellois, notre Ministre de l'Environnement, Mme Céline Frémault, a initié en 2016 les premières Biennales du Paysage Urbain Bruxellois. Nous estimons que ce site aujourd'hui menacé répond à ces critères.

Les oies se promenant sur le site encore en activité

Biodiversité

Malgré la proximité avec de grands axes, le site de la Ferme aux Oies n'est pas ceinturé par de grandes artères très fréquentées et bruyantes et représente dès lors une zone de refuge et de repos particulièrement appréciés par de nombreuses espèces sauvages. Il joue un rôle essentiel dans le maillage vert de la Région de Bruxelles-Capitale faisant le lien avec les intérieurs d'îlots encore préservés, le Parc de Roodebeek, la vallée de la Woluwe et sa zone Natura 2000, le zone humide classée de l'Hof Ter Musschen et la forêt de Soignes.

En outre, le site abrite toute une série d'arbres et d'arbustes particulièrement appréciés des riverains, tel que des sureaux noirs, de magnifiques glycines et même un poirier cultivé inscrit à l'inventaire des arbres remarquables et considéré comme le plus gros de son espèce qui, malheureusement, a été abattu par des anciens occupants.

Poirier cultivé remarquable. Malheureusement disparu.

Gestion de l'eau

Ce magnifique espace vert qui s'étend sur plusieurs milliers de mètres carrés constitue également une zone perméable non négligeable, surtout dans un quartier régulièrement touché par des inondations en cas d'orage intense. Le site se situe sur un versant de la vallée de la Woluwe, à proximité de l'ancien lit du Roodebeek qui est parsemé de nappes phréatiques et même de sources. Or le maintien de zones perméables est essentiel afin d'éviter une surcharge, déjà trop fréquente, des réseaux d'égouttage par les eaux de ruissellement.

De nombreux projets ont déjà largement contribué à l'imperméabilisation de zones perméables dans ce versant de vallée augmentant les quantités d'eaux de ruissellement devant être absorbées par les égouts. Le site de la Ferme aux Oies constitue donc une réserve tampon lors d'épisode orageux intenses.

Conclusion

C'est afin de préserver les valeurs patrimoniales, historiques, paysagères et environnementales que représente le site de la Ferme aux Oies que nous soutenons l'initiative de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert (publiée dans Wolu-Info de septembre 2017) et que nous demandons au Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale d'initier une procédure de protection du site de la Ferme aux Oies.

Pour plus d'informations ainsi que pour consulter et / ou signer la pétition en ligne rendez-vous sur www.wiq.be

Nicolas Moulin, Coordinateur.

Réaménagement de la Place Saint-Lambert

C'est officiel, les travaux de réaménagement de la place Saint-Lambert touchent à leurs fins.

Pour la première fois évoquée en 1997, le réaménagement de la place qui porte le nom de notre commune a traversé de nombreuses embûches et s'est décliné sous de multiples projets. En effet, un premier projet, présenté en 2002, sera mis au frigo par notre ancien Bourgmestre, M. Georges Désir, car aucun consensus n'avait su être trouvé.

Place Saint-Lambert avant le réaménagement et son parking à ciel ouvert.

En 2010 un nouveau projet sera annoncé ainsi que la création d'un groupe de travail réunissant 5 commerçants locaux et 5 habitants tirés au sort. Malheureusement, cet effort de participation se fera, dans un premier temps, sans la participation de Wolu-Inter-Quartiers, du Comité de Quartier Rue Saint-Lambert ou encore des Ateliers de la rue Voot alors écartés des discussions.

Projet de réaménagement de la Place Saint-Lambert en cours de réalisation. Les emplacements de parking sont groupés du côté ouest pour faire place à une large place minéralisée de plein pied agrémentée de fontaines côté rue Voot.

Ces exclusions entraîneront la création d'un groupe de travail parallèle, qui sera ensuite reconnu et mis en relation avec le groupe initié par la commune grâce à une ouverture sur le plan de la participation par notre Bourgmestre.

C'est en 2013 que le projet est soumis à enquête publique et, suite à quelques modifications, le permis est accordé par la Région en 2015.

On aurait pu croire que l'histoire s'arrêterait ici, mais une prolongation du chantier de quelques mois et une polémique sur l'origine des matériaux utilisés pour le réaménagement viendront encore secouer le projet avant même la fin de sa réalisation.

C'est donc avec enthousiasme que nous attendons l'inauguration de la nouvelle Place Saint-Lambert qui aura lieu le **vendredi 15 décembre à 18h00** avec des animations et un verre de l'amitié.

En outre, nous souhaitons d'ores et déjà un bon retour à la brocante et au marché que les riverains attendent avec impatience.

Nous espérons que la future place Saint-Lambert remplira avec brio son rôle de place emblématique de notre commune en alliant les différentes fonctions qui lui sont attribuées : celle d'une place polyvalente, qui soit un espace de rencontre convivial, mais aussi d'activités attractives et variées.

Nicolas Moulin, Coordinateur.

Ciné-Débat : « La Biodiversité en Ville »

Wolu-Inter-Quartiers vous invite le lundi 4 décembre à 20h00 à participer à notre soirée Ciné-Débat.

Extrait du documentaire Bruxelles-Sauvage : Faune Capitale de Bernard Crutzen

Au programme, la projection du documentaire **« Bruxelles Sauvage : Faune Capitale »** suivie d'un débat en présence de deux naturalistes chevronnés.

Le documentaire signé Bernard Crutzen explore la cohabitation entre citadins et faune sauvage, entre fascination et méfiance réciproque. Tomber nez-à-nez avec un renard à Bruxelles est devenu courant. Les animaux sauvages – faucons, lérots, crapauds, perruches – sont de plus en plus nombreux à s'aventurer dans la capitale de l'Europe.

Le débat sera complété par la présence de Betty Beys de l'Association pour la Sauvegarde de l'Environnement et la Promotion du Réseau Écologique et de Michel Moreels de la Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs qui gère notamment le site protégé de l'Hof ter Musschen.

Venez confronter vos idées ou faire votre propre opinion de la biodiversité en ville, de son rôle et de ses interactions avec le milieu urbain.

Rendez-vous le lundi 4 décembre à 20h00 au Centre « Les Pléiades » situé avenue du Capricorne, 1A à 1200 Woluwe-Saint-Lambert.

Nicolas Moulin, Coordinateur.

Avis aux cyclistes, riverains et motocycliste.

La Commune a présenté son nouveau Plan d'Action Communal de Stationnement qui, après validation de la Région, devrait être mis en place dans le courant de l'année 2018. Ce document présente les futures modifications en matière de stationnement de notre commune pour les automobiles, mais aussi pour les deux roues.

Pour ces derniers, un bilan positif est tiré surtout en ce qui concerne les cyclistes. En effet, avec 693 places de stationnement vélos (hors Villo !) pour 87 km de voiries, notre commune dépasse la moyenne régionale. Malgré ce bon point, il nous semble qu'il reste encore du travail afin de favoriser l'utilisation du vélo à Woluwe-Saint-Lambert notamment en termes de stationnement.

En effet, il n'est pas rare de constater des vélos attachés sur des poteaux ou autres barrières qui ne sont pas prévus à cet effet. C'est à partir de ce constat que nous avons besoin de vous !

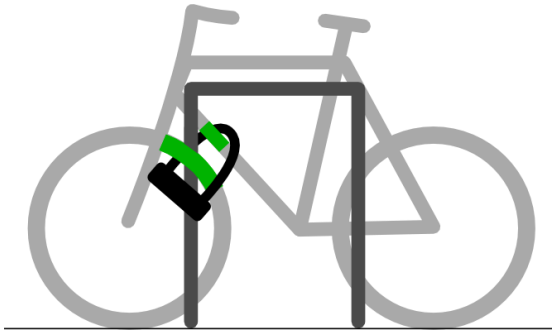

Pour bien attacher votre vélo, attacher le cadre et la roue avant.

Dans son Plan d'Action Communal de Stationnement, notre commune refuse d'appliquer de manière aveugle la mesure prônée par la Région d'un arceau tous les 150 mètres de voirie ou tous les 20 emplacements de voiture.

S'il est vrai que cette mesure n'est pas réaliste compte tenu des spécificités de notre commune, de la variation de la densité et du type de bâti. Il n'en est pas moins nécessaire de créer de nouveaux emplacements vélos à certains endroits. Pour désigner ces emplacements, la commune compte sur les demandes des habitants. Malheureusement, bon nombre d'habitants n'ont pas connaissance de cette possibilité ni de l'endroit où s'adresser.

Si vous constater le parking régulier de vélos dans des lieux non dédiés, si vous souhaiteriez pouvoir déposer votre vélo à des endroits qui ne disposent pas de solution de parking ou encore si vous ne disposez pas de place dans votre appartement pour abriter votre vélo, mais que vous en faite un usage régulier, contacter le service stratégie et mobilité afin de mettre en lumière votre problématique.

Il est à noter que la même logique s'applique au stationnement des deux roues motorisés.

Service Stratégie et Mobilité de Woluwe-Saint-Lambert

Wolu Techni-Cité

Chaussée de Stockel, 80 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert

mobilite@woluwe1200.be

02 / 774.35.13

Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00

Box Vélo Késako ?

Vous avez sans doute déjà croisé des coffres métalliques arrondis dans l'espace public de notre commune. Ces coffres, plus communément appelé box vélo, permettent aux cyclistes réguliers qui n'ont pas la possibilité d'entreposer leur vélo dans leur habitation de les placer en lieu sûr contre une redevance annuelle de 50€. Les box vélo sont également placés en fonction de la demande et de la disponibilité d'un espace public environnant.

Si ce type de dispositif vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le service Stratégie et Mobilité de notre commune !

Apéros-Rencontre Voisins-Voisines
Monographies d'artistes Arts 10+7

Le Centre Culturel Wolubilis et Wolu-Inter-Quartiers vous invitent à participer à notre apéros-rencontre voisins-voisines le dimanche 17 décembre à 17h00 en présence des artistes exposés à la Médiatine.

Depuis plus de 40 ans, les travaux de deux artistes belges sont mis en avant à la Médiatine en fin d'année.

Cette année c'est au tour de Cédric Noël et Marco De Sanctis de confronter leurs œuvres, questionnant la nature des images, leur mode de lecture, leur intemporelle permanence tout autant que leur incessantes transformations.

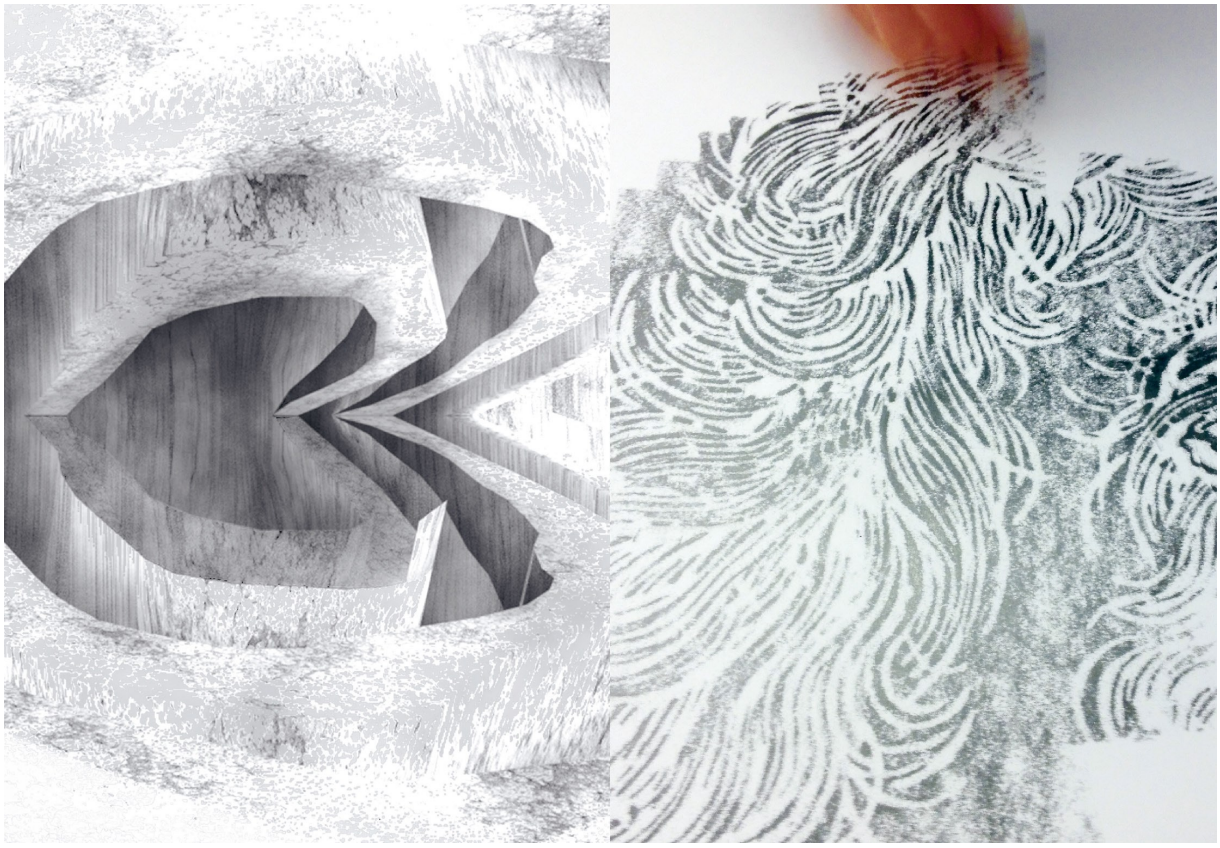

Cédric NOËL, distingué par le Prix de la Jeune Peinture Belge en 2007, se demande comment la réalité peut se re-présenter en images, comment celles-ci se lisent et se contredisent dans le temps et en fonction de leur contexte. Avec sensibilité mais aussi humour, il examine comment une information, par essence mentale, est assimilée puis reconditionnée pour être traduite dans divers cerveaux - donc trahie- en combinaisons de lignes et de couleurs.

Détournant les techniques théâtrales et publicitaires qui stimulent l'imaginaire et se jouent de nos préjugés, il collabore avec des chercheurs en sciences cognitives et en psychologie pour scruter les méandres de notre conscience par le biais de dessins, d'installations, de vidéos et nous y égarer.

Marco DE SANCTIS, par contre, questionne l'avant, le pendant et l'après de toute oeuvre, à savoir : son origine, sa transmission, sa diffusion et ses altérations. Interpellé par la vie et la mort des images, par leurs métamorphoses, il se demande comment se les réapproprier, les revitaliser. S'il est légitime - voire inévitable - de s'inspirer d'oeuvres préexistantes - chefs d'oeuvres du passé, peintures conventionnelles, tableaux inachevés voire même correspondances d'organismes officiels pour, à des degrés divers, les copier, les plagier. Au travers de références au passé, il tisse ainsi des liens dans le temps et avec lui-même non pas dans une perspective conservatrice, rétrograde, mais au contraire pour assimiler ce qui lui est donné à voir à son univers personnel, lui conférer un nouveau statut, l'actualiser en l'insérant dans un nouvel espace -temps

Venez nous rejoindre afin de clôturer cet exposition par un moment de convivialité entre voisins en compagnie des artistes

le dimanche 17 décembre à 17h00 à la Médiatine, située allée Pierre Levie, 1 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert

Une fresque murale urbaine pour la plaine de jeux Timmermans-Marie-José

Les services Nature et Développement durable lancent un appel à projet « art urbain » aux jeunes artistes des maisons de jeunes de la commune et du 75, les invitant à illustrer bénévolement la thématique « potager nature »

Les techniques utilisées pour la réalisation de l'œuvre peuvent être toutes celle habituellement utilisées pour l'art urbain pour autant qu'elles soient adaptées au support pictural, qu'elles se conforment aux normes de sécurité et garantissent à l'œuvre une pérennité minimale de 5 ans.

La fresque sera réalisée sur le mur du kot des balayeurs de la plaine de jeux Timmermans-Marie-José, rue J.B. Timmermans, 39.

La commune mettra à disposition de ou des artistes un équipement permettant de travailler en hauteur et prendra en charge les frais relatifs aux matériaux utilisés.

Le dossier de candidature doit être déposé au plus tard le 15 décembre, en format PDF à p.mostosi@woluwe1200.be

La sélection sera finalisée au plus tard le 15 janvier 2018 et la réalisation de la fresque devra être terminée pour le 1er juin.

Les renseignements concernant le règlement de cet appel à projets peuvent être obtenus auprès du service Nature : 02.761.29.43—p.mostosi@woluwe1200.be

be 2018
be heritage
be.brussels

2018 EUROPEAN YEAR OF CULTURAL HERITAGE #EuropeForCulture

WWW.HERITAGE.BRUSSELS

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?
Contact : Nicolas Moulin, coordinateur : Tél.: 02 762 39 44
Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° BE77 9795 4933 4142

Abonnement au Bulletin de 6 à 10 € / an, selon ...

Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert et d'ACTIRIS.